

**Ville de Mézidon Vallée d'Auge
Château du Breuil - MEZIDON-CANON -
14270 MEZIDON VALLEE D'AUGE -
Tél. : 02 31 20 01 96 - accueil@mva14.fr**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEZIDON VALLEE D'AUGE**

L'An 2021, le 28 septembre à 19h00, les membres du conseil municipal Mézidon Vallée d'Auge, dûment convoqués en date du 22 septembre 2021 se sont réunis à la Salle Jean Vilar à Mézidon Vallée d'Auge. La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François AUBEY.

Madame Virginie CHANCEREL est élue secrétaire de séance.
Il est procédé à l'appel nominal qui constate la présence de :

Etaient Présents :

Mesdames et Messieurs Christian ANNE, François AUBEY, Serge BADAkou, Amandine BASLY, Michèle BEROUNSKY, Gérard BRIAND, Valérie BROCHARD, Antoinette BROUILLARD, Cyril CAPOCASALE (arrivée à 19h45), Virginie CHANCEREL, Richard COLAS, Christine CRUCHON, Claire DESCELLIERS, Roger DESPRES, Andrée DESVEAUX, Fabrice DUJARDIN, Christiane DUVAL, Fabien GOUBARD, Bruno GUIARD, Jérôme INGER, Guy JAMES, Irène JARRY, Philippe JOSEPHINE, Benoît LAUNAY, Emilie LE BLOND, Bruno LE BOUCHER, Jocelyne LEBREC, Joëlle LEMIRE, Jérôme LETOUZEY, Séverine MAILLEFER, Alexandra MARIVINGT, Hubert MASTROTOTARO, Catherine MOULIN, Emmanuel NORBERT-COUADE, Jean-Pierre PERTHUIS, Alexandra PETIT, Olivier PORCHER, Claudine REQUIER, Bastien REVEL, Anne-Sophie ROUVRAY, Myriam SAILLY, Géraldine TANQUEREL, Christelle THOMASSE, Nathalie TRUFFAUT, Laurent VALENTIN, Laurent VERRIER.

Pouvoirs : Thierry BRISON (Pouvoir à Bruno GUIARD), Fabien DUMAS (Pouvoir à Philippe JOSEPHINE), Alain GUILLOT (Pouvoir à Jocelyne LEBREC), Pierrick MOINS (Pouvoir à Fabrice DUJARDIN), Isabelle NODARI (Pouvoir à Claire DESCELLIERS), Alain POUSSET (Pouvoir à Catherine MOULIN), Caroline REVERT (Pouvoir à Gérard BRIAND), Sandra ROGER (Pouvoir à Michèle BEROUNSKY)

ABSENTS EXCUSES : Jocelyne BENOIST, Alain DANOY, Gaël HEUZE

ABSENTS : Méline CHARPENTIER, Bérengère LELAIZANT

Nombre de Conseillers : En exercice : 59 - Présents : 46 - Votants : 54

N° 2021/09/28/76 - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES MUNICIPALES SUITE A LA MISE EN PLACE DU CONTROLE D'ACCES - AJOUT D'UNE ANNEXE POUR LA SALLE GEORGES LAISNE ET LE FOYER ROGER ERNOULT - COMMUNE DELEGUEE DE MEZIDON-CANON

Madame Andrée DESVEAUX, Adjointe en charge du Protocole, expose à l'assemblée délibérante que les travaux d'installation du contrôle d'accès, prévus dans certains équipements sportifs, vont concerner deux salles communales :

- Salle Georges Laisné - Mézidon-Canon
- Foyer Roger Ernoult - Mézidon-Canon

Ce nouveau système demande une révision du règlement intérieur des salles municipales validé par délibération n° 2021021601 du 16 février 2021 et nécessite l'ajout de deux annexes.

Sur ces éléments, il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la modification dudit règlement intérieur et l'ajout de deux annexes.

VU la délibération n° 2021/02/16/01 en date du 16 février 2021 relative à la modification du règlement intérieur et du contrat de location des salles municipales ;

Considérant qu'il convient de modifier le règlement intérieur suite à la mise en place du contrôle d'accès ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la modification du règlement intérieur des salles municipales tel que présenté et annexé à la présente délibération ;
- **VALIDE** les annexes au règlement intérieur telles que présentées et annexées à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération. ;
- **PRECISE** que les modalités du nouveau règlement intérieur et de ses annexes entreront en vigueur à compter du 01 novembre 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire compte tenu de la
Transmission en Sous-Préfecture.

Envoyé en préfecture le 04/10/2021
Reçu en préfecture le 04/10/2021
Affiché le
ID : 014-200064996-20210928-2021092876-DE

 **Le Maire,**

François AUBEY